



LE MOT DU PRESIDENT

Bientôt, s'ouvrira la nouvelle saison nautique 2010 qui comporte de très nombreux rendez-vous tant à Sanary que chez nos amis et voisins.

Le point d'orgue en sera bien évidemment la 4ème Virée de Saint-Nazaire 2010 qui, toujours soutenue par la Mairie de Sanary, poursuivra son internationalisation : en effet, outre nos amis italiens déjà présents en 2009, nous avons pu établir des contacts bien avancés et déjà fructueux avec les marins espagnols, tunisiens, et même ...suisses !!!

Je forme le souhait que l'association puisse maintenir en 2010 sa remarquable évolution, avec des rendez-vous sanaryens importants pour la représentation de notre fabuleux patrimoine maritime : l'assemblée générale annuelle en février 2010, la 4ème Virée de Saint-Nazaire en mai 2010, les opérations « Embarquement Immédiat », notre méchoui et notre pique-nique traditionnels. Outre une représentation importante lors des manifestations extérieures, je sais que je peux compter sur votre entier dévouement et sur votre totale collaboration pour assurer la pleine réussite de ces objectifs majeurs.

Je m'associe enfin au Conseil d'administration pour vous présenter tous mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle qui s'annonce. Que 2010 vous apporte tout ce que vous souhaitez dans les domaines familiaux et professionnels, mais aussi au plan de la santé et de la prospérité.

Joyeuses fêtes de fin d'année, meilleurs vœux et VIVE 2010 !!!

C. Bénét

INSCRIPTIONS ET COTISATIONS 2010

Les cotisations et les nouvelles inscriptions pour l'année 2010 sont exigibles à compter du 1^{er} Janvier 2010.

Pour cette nouvelle saison, deux listes sont établies :

- les membres actifs propriétaires de bateaux (pointus et presque pointus) amarrés à Sanary et hors de Sanary : **40 €** (pour le couple);
- les membres équipiers : **40 €** (pour une personne seule) ou **60 €** (pour le couple) - qui doivent être obligatoirement parrainés par un propriétaire de pointu ou presque pointu.

Pour permettre la bonne gestion des inscriptions, les formulaires d'adhésion (exemplaire joint) soigneusement remplis et accompagnés du règlement (chèque établi à l'ordre de l'APS) doivent être :

- Expédiés à l'adresse ci-après :
Association des Pointus de Sanary
Prud'homie des Pêcheurs – rue de la Prud'homie
83110 – SANARY-SUR-MER
 - Remis, au plus tard, lors de l'Assemblée Générale du samedi 27 février 2010.
- Nota : Les nouvelles cartes d'adhérents 2010 seront remises soit lors de l' A.G. du 27 février 2010 soit avec Lou Messagié n° 12 qui rendra compte de l'A.G.*

Nota :

Les formulaires doivent être renseignés avec le maximum de précision (téléphones – adresses e-mail) pour faciliter les communications relatives aux activités de l'association.

Les propriétaires des bateaux non encore inscrits sur le site de l'association peuvent utiliser le recto-verso du formulaire joint pour assurer une double réponse (adhésion et autorisation de mise sur site).

Le secrétaire

ASSEMBLEE GENERALE 2010

Le Président et les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Pointus de Sanary ont l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire 2010 qui se tiendra :

le samedi 27 février 2010 à 17 heures 30
Salle Polyvalente de la Guicharde – 83110 SANARY SUR MER

Ordre du jour

16 heures 30 : Accueil des participants – Paiement cotisations – Remise des cartes (1)

17 heures 30 : Vérification du quorum – Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Mot du Président
- Intervention de Monsieur le Maire (ou de son représentant)
- Intervenants extérieurs (F.P.M.M. - F.P.M.F.) - à confirmer.
- Présentation du rapport moral 2009 par le Président – Vote
- Présentation du bilan financier 2009 par le Trésorier – Quitus et vote
- Présentation du budget prévisionnel 2010 par le Trésorier – Vote
- Présentation du programme d'activités 2010 par le Secrétaire – Vote
- Modification des articles 4 et 6 des statuts de l'APS - Vote
- Election des membres du Conseil d'administration (2) – Vote
- Questions diverses (3) – Débat.

(1) Seuls les membres à jour de leur cotisation 2010 sont autorisés à émettre un avis lors des votes de l'Assemblée Générale ordinaire.

(2) Atteignent le terme de leur mandat et sont rééligibles :
A. GROCHOWSKI – C SIRGUE - JL DEWEZ –
JL BERNARD - JP GIANNOLI - M LALOUÉ -

Les candidats au conseil d'administration sont invités à se faire connaître auprès du secrétaire **avant le 19 février 2010.**

Tél : 06 79 96 63 56

mail : jean-louis.dewez@lespointusdesanary.fr

(3) En cas de point particulier à aborder, prière d'aviser le secrétaire **avant le 19 février 2010** aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

NOTA : Les adhérents dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire peuvent se faire représenter par un membre de leur choix au moyen du pouvoir (joint) à retourner à l'APS **avant le 19 février 2010.**

A l'issue de l'Assemblée Générale, les adhérents, épouses, équipiers et amis, sont cordialement invités au traditionnel pot de l'amitié qui sera suivi d'un dîner dansant.

Les inscriptions pour l' A.G., l'apéritif et le dîner, renseignées sur le talon joint dûment complété et accompagnées du règlement (25 € par personne) sont à adresser **avant le 19 février 2010** au siège de l' APS.

Nota : Pour des raisons de sécurité, le nombre des participants au repas sera limité à 150.

Le conseil d'administration

STATUTS DE L'A.P.S.

Pour faciliter et rationaliser les actions de l'association, il convient cette année de modifier certains articles des statuts.

Ces modifications précisées ci-après seront soumises au vote des participants à l'Assemblée Générale :

Article 4 :

Ancienne rédaction : L'association se compose de membres actifs ou adhérents.

Nouvelle rédaction : L'association se compose de membres actifs (propriétaires de bateaux de tradition) et de membres équipiers (non propriétaires et parrainés par des membres actifs).

Article 6 : Les membres

Ancienne rédaction : Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une somme de 35 euros. Toute cotisation pourra être rachetée moyennant le paiement d'une somme minima égale à dix fois son montant annuel, sans que la somme globale puisse dépasser 16 euros (1).

Nouvelle rédaction : Sont membres ceux qui ont pris l'engagement de verser une somme fixée annuellement par le Conseil d'Administration. Toute cotisation pourra être rachetée moyennant le paiement d'une somme minima égale à dix fois son montant annuel, sans que la somme globale puisse dépasser 16 euros (1).

Le secrétaire

FETES DE FIN D'ANNEE 2009

L'Association des Pointus de Sanary participera aux festivités communales des fêtes de fin d'année 2009.

* **Pour Noël :**

Le 23 décembre 2009 : à partir de 15 heures : Arrivée du Père Noël et animation - Feu d'artifice - Illuminations des pointus à quai et ronde dans le port.

* **Pour les fêtes de fin d'année 2009 et du Nouvel An 2010 :**

Du 23 décembre 2009 au 2 janvier 2010 : Illuminations des pointus à quai.

Pensez aux guirlandes électriques et merci de votre participation.

Le Conseil d'administration

GALETTE DES ROIS 2010

Pour célébrer l'Epiphanie, l'Association des Pointus de Sanary offrira à tous les adhérents et leurs conjoints **la Galette des Rois** qui aura lieu

**le vendredi 9 janvier 2010 à 19 heures 00
au Centre Culturel – 83110 SANARY SUR MER**

Pour permettre la bonne organisation de cette première rencontre amicale, occasion pour tous de se réunir, se souhaiter une très bonne nouvelle année et lancer une nouvelle saison nautique, vous êtes priés de bien vouloir renseigner et retourner le talon joint **avant le 4 janvier 2010** (terme de rigueur) au siège de l'APS.

Merci de votre réponse rapide.

Le conseil d'administration

PROGRAMME DES ACTIVITES 2010

Le programme 2010 des activités de l'association est ici confirmé (néanmoins sous réserves d'aléas toujours imprévus)

Il a été validé en liaison avec les différents services de la Mairie de Sanary (culture, animation, patrimoine, ...) et avec les associations voisines et amies.

Merci d'en prendre bonne note et de réserver vos dates.

Vendredi 8 janvier 2010 : Galette des Rois (Centre Culturel)

Samedi 27 février 2010 : Assemblée Générale – Repas dansant (Salle de la Guicharde)

Samedi 17 et Dimanche 18 avril 2010 :
Opération « Embarquement Immédiat » (Port)

Vendredi 21 au Lundi 24 mai 2010 :
Virée de Saint-Nazaire (Port et Esplanade Capitainerie)

Samedi 26 et Dimanche 27 juin 2010 : Fête de la Saint-Pierre –
Opération « Embarquement Immédiat » (Port)

Mercredi 14 juillet 2010 : Pique-nique sur l'eau –
Illuminations des Pointus et Parade nocturne (Port)

Samedi 17 et dimanche 18 juillet 2010 :
Opération « Embarquement Immédiat » (Port)

Samedi 31 juillet 2010 :
Méchoui de l'A.P.S. (Esplanade Capitainerie)

Samedi 21 et Dimanche 22 août 2010 :
Opération « Embarquement Immédiat » (Port)

Dimanche 5 septembre 2010 :
Pique-nique et sardinade (lieu à définir)

Samedi 18 et Dimanche 19 septembre 2010 : Journées du
Patrimoine – Opération « Embarquement Immédiat » (Port)

Samedi 4 et Dimanche 5 décembre 2010 :
Opération Téléthon (Port)

Fêtes de Noël 2010 et Nouvel An 2011 :
Illumination des pointus et parades nocturnes (Port).

S'y ajoutent les manifestations nautiques extérieures, avec entre autres :

- L'Acampado des Carènes de **LA CIOTAT** (du 13 au 16 mai 2010)
- La Valse des Capians à **BANDOL** (du 26 au 30 mai 2010)
- Le Temps des Pointus du **BRUSC** (le 3 juillet 2010 ??)
- Le Vire-vire de **SAINT-MANDRIER** (le 25 juillet 2010 ??)
- La Fête des Pointus de l'Île des **EMBIEZ** (le 29 août 2010 ??)
- La ronde des Capians à **MARSEILLE** (les 28 et 29 août 2010 ??)
- La Rencontre des Pointus de **BENDOR** (le 12 septembre 2010 ?)

dont les dates vous seront confirmées dès qu'elles seront connues.

Le Conseil d'Administration

Association des Pointus de Sanary sur Mer - rue de la Prud'homie - 83110 SANARY SUR MER

Comité de rédaction : André GROCHOWSKI - Michel LABARTHE

Contacts : Jean-Louis DEWEZ - 60 chemin de l'Aiguère - 83190 OLLIOULES

Tél : 06 79 96 63 56 — **Courriel** : jean-louis.dewez@lespointusdesanary.fr